



Le gouvernement prêt à signer un accord avec les syndicats

FONCTION PUBLIQUE • L'exécutif donne son feu vert au protocole discuté avec les représentants de la fonction publique. La fin de la grève a-t-elle sonné?

RACHAD ARMANIOS

Le Conseil d'Etat se dit prêt à signer le protocole d'accord discuté mardi avec les organisations syndicales à propos des mesures structurelles d'économies d'ici à 2018. Un accord de nature à mettre fin à la grève? «La balle est désormais dans le camp des représentants du personnel», a commenté mercredi face à la presse le président du Conseil d'Etat François Longchamp. Les syndicats devront, s'ils avalisent à leur tour le protocole, obtenir de leur côté le feu vert de la base en assemblée générale du personnel. Convoquée lundi prochain, celle-ci décidera en outre de poursuivre ou non la grève.

L'exécutif va maintenant informer par écrit les organisations syndicales de sa décision en leur envoyant le projet de protocole. Mardi, l'assemblée générale du personnel a demandé que de nouvelles rencontres avec l'exécutif aient lieu. Selon M. Longchamp, les partenaires pourraient se voir une huitième fois vendredi ou samedi, mais «la marge de manœuvre pour des changements dans le protocole est très faible».

Le président n'a rien dévoilé du contenu de celui-ci, mais il a insisté sur le fait qu'il n'impacterait pas le budget 2016. Pourtant, les coupes prévues dans celui-ci sont aussi une des raisons de la grève. Selon nos sources, les syndicats seraient prêts à sacrifier l'annuité 2016 contre l'abandon de plusieurs coupes, dont celle, linéaire, de 1% dans les charges du personnel. Mais selon M. Longchamp, les mesures contenues dans le projet de budget 2016 n'ont été discutées qu'«incidemment» lors des rencontres avec les syndicats.

Un accord pour trouver un accord

Le protocole porte donc «uniquement sur l'assainissement des finances d'ici à 2018», M. Longchamp répétant que les économies esquissées par le gouvernement (dont la semaine de 42 heures) ne sont que des pistes. Il a aussi confirmé que le protocole d'accord ne fait que poser les jalons de négociations qui devront aboutir vers la mi-mars, moment où l'exécutif prépare le budget 2017. Le comité unitaire, lui, a informé que, pour la première fois, l'exécutif était prêt à envisager de nouvelles recettes.

Par ailleurs, alors que le projet de budget 2016 passera devant le Grand Conseil dès jeudi de la semaine prochaine, l'exécutif va rencontrer la veille les cinq partis gouvernementaux pour tenter de trouver un consensus permettant d'obtenir une majorité en plénière. Et même une majorité qualifiée (au moins 51 députés) en cas de budget déficitaire. M. Longchamp se dit confiant: «Les divergences portent sur l'épaisseur du trait, quelques dizaines de millions de francs sur un budget de 8 milliards.» La semaine passée, l'exécutif a rencontré chaque parti du Grand Conseil pour un premier tour de table budgétaire. I



Selon le président du Conseil d'Etat, François Longchamp, «la balle est désormais dans le camp des représentants du personnel». JPDS

UN FONCTIONNAIRE SUR TROIS EN GRÈVE LE 10 NOVEMBRE

Au premier jour de la grève de la fonction publique, le 10 novembre, près d'un tiers de celle-ci (32,8%) a débrayé, quand 10 000 personnes manifestaient dans la rue. C'est le jour où le taux de participation a été le plus fort. Le décompte présenté mercredi par le Conseil d'Etat totalise ce jour-là 5652 grévistes sur 17 226 fonctionnaires. Le total de retenues salariales est estimé à 1,219 million de francs. Les grévistes n'ont pas tous débrayé l'entier de la journée. Le temps de grève est de trois heures quarante-deux minutes en moyenne, soit un taux de 17,5% d'heures non travaillées. Précisons que le Conseil d'Etat ne fournit pas de statistiques concernant le secteur subventionné, qui a aussi fait grève. L'Instruction publique a fourni la plus grosse cohorte de grévistes, 9820 le mardi, soit un taux de 45,7% de l'effectif. Les autres départements oscillent entre 15 et 19% de l'effectif. Le Département de la sécurité et de l'emploi, avec 3766 grévistes, affiche un taux de 14,1%.

Le mercredi, le taux de grévistes est retombé à 14,7%, une baisse notamment due au fait que nombre d'enseignants ne travaillent pas ce jour-là. Le jeudi, le taux remonte à 20,3%. Pour novembre, les retenues salariales totalisent 2,431 millions de francs. Le nombre d'heures non travaillées est de 41 773. Les retenues salariales seront opérées sur la fiche de salaire de décembre. Les statistiques concernant les jours de grève de décembre seront connues dans un mois et les retenues salariales se feront sur janvier. Ainsi, le Conseil d'Etat n'a pas accédé à la demande syndicale d'étaler ces retenues sur le long terme pour permettre aux grévistes d'amortir le choc.

Pour comparaison, le 16 décembre 2014, 16,2% de fonctionnaires avaient fait grève, et 11,5% le 29 janvier 2015. Président du Conseil d'Etat, François Longchamp n'a pas souhaité commenter la participation aux grèves de novembre. RA

Plan climat: Noé21 salue une avancée

ENVIRONNEMENT • L'association estime que le Conseil d'Etat a pris conscience des enjeux climatiques, mais regrette une politique qui manque d'ambition.

PAULINE CANCELA

De larges progrès, mais un objectif pas assez ambitieux. Voilà en substance les conclusions de l'association Noé21 qui vient de parcourir en détail le nouveau Plan climat cantonal (PCC). Ce document inédit, présenté aux médias le 25 novembre dernier par le Conseil d'Etat, fixe les orientations stratégiques de la politique climatique genevoise, avec l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2030. Pour Noé21, qui appelait de ses vœux un Plan climat depuis plusieurs années, c'est un pas dans la bonne direction.

«Il faut avouer que nous sommes assez impressionnés par ce PCC qui montre que le Conseil d'Etat a réellement pris conscience des enjeux», souligne Philippe de Rougemont, coordinateur de l'association. Pour la première fois en effet, le canton s'est doté d'un tel document, répondant à une modification de la loi sur l'agenda21 votée par le parlement en 2012. Avec des avancées marquantes, même si pour l'instant il s'agit d'une déclaration d'intention, rappelle-t-il.

La méthodologie utilisée dans ce premier volet – un plan de mesures sera publié dans un an – est la plus pertinente en matière de calcul du bilan carbone, en comparaison des méthodes usuelles. «La prise en compte des émissions liées à l'aviation est un progrès gigantesque. A notre connaissance, c'est le premier plan gouvernemental à l'avoir fait», remarque le secrétaire Chaim Nissim. Il salue aussi le fait d'avoir inclus les énergies grises dans le calcul, à savoir les émissions de gaz à effet de serre indirectes ou «exportées», liées aux biens de consommation par exemple.

L'association souligne néanmoins que l'objectif du Conseil d'Etat, bien qu'ambitieux, ne respectera pas les recommandations du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Selon les projections de Noé 21, la réduction de 40% des émissions d'ici à 2030 ne permettra pas de contenir le réchauffement climatique à +2° d'ici à 2050, mais plutôt à l'horizon 2070, et encore. «Le PCC a donc déjà vingt ans de retard.»

Avec un maintien des émissions liées au trafic aérien à leur niveau de 2014, comme le souhaite l'Etat, il faudra plutôt viser une réduction de 60%

d'ici à 2030 pour aller dans le sens du GIEC, toujours d'après les tendances dégagées par Noé21.

D'autre part, l'objectif du Conseil d'Etat risque de n'être qu'une norme parmi d'autres. Pour être véritablement contraignant, il doit être inscrit dans la loi, note encore l'association. Elle émet également des réserves quant à la mise en œuvre du Plan climat. «Les organisations environnementales devront être associées à l'élaboration des mesures concrètes», avertit Philippe de Rougemont.

De même concernant le trafic aérien: «Nous demandons à ce que soit créée une commission de réflexion sur le développement de l'aéroport qui associe la société civile», reprend Chaim Nissim. De manière générale, un protocole de vérification adéquat est également réclamé pour évaluer, à intervalles réguliers, les progrès accomplis. L'association a écrit plusieurs courriers à l'Etat et se félicite qu'un dialogue soit en marche.

Enfin, conclut M. de Rougemont, «le parlement devra prendre ses responsabilités car des moyens importants devront être alloués à cette politique pour qu'elle soit à la hauteur de ses ambitions». I

EN BREF

PÂQUIS 435 signatures contre un projet de surélévation

L'association des habitants des Pâquis, SURVAP, a déposé mercredi sa pétition contre la surélévation d'immeubles aux abords de la place de la Navigation, auprès du Grand Conseil et du Conseil municipal de la Ville de Genève (*Le Courrier* du 3 novembre 2015). Muni de 435 signatures, le texte s'oppose à ce projet qui engendrerait plus de nuisances pour les habitants alentour que de bénéfices, étant donné le prix élevé et le nombre réduit de logements prévus. SURVAP rappelle que le quartier des Pâquis connaît déjà la plus grande densité de la Ville. L'année dernière, plusieurs habitants de ces immeubles ainsi que la Ville de Genève ont recouru contre l'autorisation de construire. Une attaque rejetée par la justice en début d'année. PCA

PÉTITION EN LIGNE

L'Usine interpelle le Conseil municipal

Une pétition en ligne* a réuni plus de 12 660 signatures sur internet en faveur de l'Usine. Elle avait été initiée par des soutiens du centre culturel autogéré, dont des figures connues des milieux artistiques et culturels romands. Pour marquer le coup, et parce que le bras de fer avec le Conseil d'Etat est toujours au point mort concernant les autorisations d'exploiter les buvettes, l'Usine a déposé formellement le texte de cette pétition auprès du Conseil municipal de la Ville de Genève, munie de 6 signatures papier. Le but: profiter des auditions pour renouer le dialogue avec les autorités et faire reconnaître la structure particulière de l'Usine, alors que la menace du gel des subventions 2016 plane toujours. Une petite délégation de quinze membres s'est donc rendue mercredi au Palais Eynard, a indiqué Clément Demaurex, l'un des permanents du lieu alternatif. La semaine prochaine, ils déposeront une autre pétition au Grand Conseil, initiée par l'Usine cette fois. PCA

*<http://appelpourlusine.wesign.it/fr>

GRÈVE

Un collectif de parents rejoint les fonctionnaires

Des parents issus d'une douzaine d'écoles primaires expriment leur soutien «sans réserve» à la mobilisation de la fonction publique, en faveur d'un développement harmonieux et inclusif de l'école. Dans un communiqué envoyé mercredi, le collectif «Roulons pour notre école», qui rassemble sur Facebook 186 «like»*, remercie les enseignants grévistes «qui par leur mobilisation courageuse, coûteuse en temps, en énergie et en argent, défendent concrètement l'avenir de nos enfants». Il invite d'autres parents d'élèves à rejoindre un «tronçon d'écoliers» lors de la grève du 14 décembre prochain. «Nous ne nous reconnaissons pas dans le discours ambiant qui fait état d'une hostilité de la population envers ses fonctionnaires, précisément au moment où ils font la preuve du plus grand des engagements», note encore le collectif. PCA

*www.facebook.com/roulonsecole/